

Appel à candidatures : rejoignez le Comité de coordination régionale en santé sexuelle (CoRess) pour renforcer l'information, la prévention et les soins en santé sexuelle en Guyane

[Appel à projets / candidatures / manifestation d'intérêt](#)



Les Comités de coordination régionale en santé sexuelle (CoRess)

La création des Coress, par un décret du 3 juillet 2024, s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de santé sexuelle (SNSS), en venant s'appuyer sur l'expérience des Corevih dans la lutte contre le VIH et les IST, dont le champ d'intervention est désormais élargi.

La SNSS cible particulièrement les enjeux en lien avec l'épidémie du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), des autres infections sexuellement transmissibles (IST) et des hépatites virales, mais aussi les disparités en matière d'accès aux soins, à la contraception, l'éducation à la vie affective et sexuelle et le développement d'actions en lien avec la promotion de la santé sexuelle (notamment en milieu scolaire).

Pour garantir une offre en santé sexuelle adaptée, répondant aux besoins de toutes et de tous, il est essentiel de mobiliser et de coordonner les divers acteurs impliqués dans la santé sexuelle. Parmi eux, se trouvent des professionnels de la santé et de l'action sociale, des associations et organisations à but non-lucratif du domaine de la santé sexuelle, ainsi que les représentants des administrations déconcentrées et des collectivités locales en charge de ces questions.

Composition et attentes des membres nommés

Le Comité est composé de 30 à 40 membres (ainsi que de suppléants), issus de ces différents métiers, ou structures.

Nommés par le Directeur général de l'ARS en veillant à l'équilibre géographique, thématique, et d'appartenance institutionnelle, les membres du CoRess se répartissent dans les collèges suivants :

- Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé
- Des représentants des institutions et des organisations, notamment des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux, intervenant dans le champ de la santé sexuelle
- Des représentants des malades et des usagers du système de santé (associations agréées en tant que représentantes des usagers)
- Des personnalités qualifiées en santé sexuelle.

Sont attendus de chaque membre des CORESS :

- Engagement dans la gouvernance du Comité, dans l'élaboration et le suivi de son programme de travail, en mobilisant ses compétences et ses réseaux pour s'assurer qu'il réponde aux besoins des franciliens et des acteurs en santé sexuelle.
- Accompagnement et animation du programme de travail avec l'appui de l'équipe salariée,
- Participation aux réunions annuelles en séances plénières,
- Participation ou animation de commissions ou groupes de travail plus spécifiques,
- Déclaration publique d'intérêt auprès de l'ARS.

Modalités de candidatures

Les candidatures sont ouvertes aux membres du précédent COREVIH (Comité de coordination de lutte contre le VIH et les IST) ainsi qu'à de nouveaux membres, pour apporter de nouvelles compétences en lien avec l'extension des missions du CoReSS.

Les membres proposés devront justifier de compétences ou d'une expérience avérée dans le champ de la santé sexuelle ou auprès des publics ciblés par la stratégie nationale santé sexuelle.

Les candidatures seront à adresser à Dr Francky MUBENGA directeur de la santé publique, avant le 14 mars 2025.

Merci de joindre le formulaire de candidature ci-dessous à cette adresse ars-guyane-prevention@ars.sante.fr ainsi que l'agrément de l'association si la candidature est en son nom (collège 3) ou une désignation si la candidature est au nom d'un représentant d'institution (collège 2).

Le nombre limité de sièges à pourvoir, et la nécessité d'assurer une représentation équilibrée des champs d'actions, des territoires et des fonctions, implique que des candidatures ne pourront être retenues. Les personnes concernées seront régulièrement informées des activités des Coress, et la mobilisation de leurs expertises sera recherchée (groupes de travail, formations, évènements...).

Les élections des membres du bureau ainsi que du vice-président et président se tiendront le 27 mars au Bâtiment ISPA du CH de Cayenne.

Pour en savoir plus

- [Des COREVIH aux CoReSS, une nouvelle approche de la santé sexuelle - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)
- [Formulaire candidature](#)